

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ALBE

Arrondissement
de Sélestat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers
élus : 11

SEANCE DU 01 MARS 2017

Convocation du : 24/02/2017

Nbre Conseillers
en fonction : 11

Le Maire : Dominique HERRMANN

Les Adjoints : Fabien DOLLE

Nbre Conseillers
présents : 9

Christine SENFT

MARTIN Francis

La conseillère : KLEIN Cathy.

Les conseillers : BAUER David, KARDOUH Abdessamad,
LEDERMANN David et STRIEVI Manuel.

Absent excusé : BARTHEL Damien

Absente : FAHRER Christelle

Début de séance : 19h00

M. le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers ainsi qu'à M. FRERING Eric Maître d'œuvre auprès de la commune pour le suivi des travaux connexes de l'aménagement foncier et passe à l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23/02/2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 23 février 2017.

2) AFAF : OUVERTURE DE CHEMINS – DESIGNATION DES ENTREPRISES.

M. le Maire donne la parole à M. Eric FRERING, Maître d'œuvre en matière de prestations techniques et d'assistance à Maître d'ouvrage dans le cadre des travaux connexes de l'aménagement foncier, agricole et forestier. M. FRERING rappelle aux conseillers les modalités de l'exploitation du bois sur l'emprise des chemins et fait un point sur le retour des entreprises qui ont été sollicitées selon la note de synthèse technique et financière approuvée par le conseil municipal en date du 23 février 2017.

Après avoir entendu les informations et après délibération et à l'unanimité le conseil décide :

- De retenir l'entreprise KEMPF Jean-Claude pour les travaux de terrassement
- De retenir l'entreprise DUMOULIN Débardage pour les travaux d'exploitation et de débardage du bois
- D'autoriser le maire à signer les contrats et documents s'y rapportant
- De prévoir les dépenses dans le budget 2017

3) VOTE DU BUDGET 2017.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2017 vu les orientations budgétaires du 23 février dernier et arrêté comme suit:

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement :	467 000€	467 000 €
Section d'investissement :	<u>412 000 €</u>	<u>412 000 €</u>
Résultat global	879 000 €	879 000 €

Après avoir entendu les explications du Maire concernant l'élaboration et le vote du budget primitif 2017, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité le budget 2017.

4) VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES 2017.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et entendu les explications du Maire décide de passer au vote des taux ; 8 voix pour une augmentation de 1 % des trois taux et 1 voix pour le maintien des taux 2016.

Les taux pour l'exercice 2017 sont arrêtés comme suit :

Taxe d'habitation : 10.06 %
Taxe sur le foncier bâti : 5.80 %
Taxe sur le foncier non bâti : 59.42 %

5) DELEGUES AU SDEA ET AU GEMAPI

Le Maire informe les conseillers de sa décision de ne plus être délégué auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé dans le cadre du GEMAPI et donne lecture également de la démission en qualité de délégué auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé aux instances du SDEA en section eau potable de Fabien DOLLE. Les deux démissions seront effectives au 31 mars 2017.

M. Francis MARTIN se porte volontaire pour les deux postes libérés.

Le Conseil prend acte de la démission des deux délégués et désigne à l'unanimité Francis MARTIN en qualité de délégué au SDEA section eau potable et propose sa candidature en qualité de délégué au GEMAPI. La mairie d'Albé transmettra les lettres de démission et la présente proposition à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

Fin de séance : 20h30